

## **DERNIÈRE MINUTE**

# **La rénovation des Halles déclarée d'utilité publique**

Le préfet de région vient de déclarer l'opération de rénovation du quartier des Halles « d'utilité publique » par arrêté. « Le projet va entrer maintenant en phase opérationnelle », se félicite la mairie de Paris. « Encore faut-il que le permis de démolir soit délivré », répond Jean-François Legaret, maire UMP du 1<sup>er</sup>, qui regrette la décision du préfet. « Son arrêté repose sur une erreur manifeste puisqu'il écrit que la réserve formulée par la commission d'enquête publique sur la place René-Cassin a été levée. C'est faux ! Pour le moment, la sauvegarde de cet espace n'est pas assurée ! » s'agace le maire du 1<sup>er</sup>.